

7 entreprises artisanales de la région primées aux Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement 2020

Comme tous les ans, à l'occasion des journées Européennes du Patrimoine, la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes remet ce vendredi 18 septembre ses Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement, en présence de représentants de l'Etat, de la région et de ses partenaires. 7 entreprises artisanales récompensées pour leur savoir-faire, leur talent et leur passion partagée, en matière de restauration, rénovation des bâtiments anciens et de respect de l'environnement !

Demain, vendredi 18 septembre, la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes remet ses 18èmes Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement, au Prieuré de Charrière, à Châteauneuf-de-Galaure dans la Drôme. Une belle cérémonie riche en émotions au cours de laquelle plus de cent participants vont pouvoir découvrir la richesse et la pluralité des métiers de nos artisans.

Les Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement offrent une belle occasion à ces artisans engagés de faire la promotion de leur expertise et de leur passion pour les ouvrages d'exception. Un évènement qui permet également de souligner l'implication, au quotidien, des entreprises artisanales, dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine ancien, garant de notre héritage historique et culturel, dans le respect de l'environnement et des styles régionaux.

Prix de l'intégration architecturale : Entreprise Pierre d'Horizon (Ardèche)

Remis par Bruno Reyne, Président de l'Ordre des Architectes Auvergne-Rhône-Alpes

Pierre d'Horizon est installée à Viviers, dans la vallée du Rhône. L'entreprise est spécialisée dans la conception d'ouvrage d'art et technique pour l'habitat et la restauration-conservation du patrimoine.

« *L'esprit de l'entreprise est basé sur un travail de qualité, au cas par cas, tout en mettant en avant les matières premières locales et le patrimoine existant.* » Ludovic Morand - Chef d'entreprise.

Prix de l'intégration environnementale : Entreprise Ramel Habitat (Savoie)

Remis par Catherine Pacoret, Conseillère régionale déléguée au Patrimoine

De la charpente traditionnelle au toit rond, l'entreprise Ramel Habitat, située à Albens sur le territoire d'Entrelacs, intervient sur des chantiers complexes, nécessitant une maîtrise technique irréprochable : constructions neuves d'inspiration architecturale, édifices religieux, bâtiments classés, propriétés remarquables, demeures d'exception et châteaux...

« *Ramel Habitat est le dépositaire d'un savoir-faire familial, transmis de génération en génération depuis plus de 60 ans. Au respect d'un savoir-faire ancestral s'ajoute aujourd'hui la maîtrise de technologies de pointe.* » - Guillaume RAMEL – Chef d'entreprise.

Prix de la mise en œuvre : Entreprise La Charpenterie (Isère)

Remis par Françoise Bonnard-Manning, Délégué de la Fondation du Patrimoine pour la Drôme

Spécialisée dans la charpente en bois massif taillée sur épures et dans les réparations techniques de charpente en sous-œuvre. L'entreprise La Charpenterie, située à Grenoble, réalise également des travaux de couverture-zinguerie.

« *La taille sur épure permet de tenir compte de la nature même du bois, matériau vivant et hétérogène. On peut alors travailler avec des bois équarris à la hache ou brut de sciage. Ainsi, une fois la charpente posée, les assemblages travailleront parfaitement.* » - Benoît Merlin - Chef d'entreprise.

Prix de la communication : Entreprise Façons Bois (Loire)

Remis par Charlotte Robert, Rédactrice en chef du Patriote Beaujolais

La société Façons Bois a été créée en juillet 2019 par Rémi Bonnefoy à Bonson, rapidement rejoint par Geoffrey Martin. Le duo, qui a pour objectif de travailler dans la charpente traditionnelle, intervient régulièrement sur des chantiers classés Monuments historiques.

« Nous avons pour but de rendre à la charpente traditionnelle ses lettres de noblesse en favorisant les techniques artisanales, en mettant en avant les produits recyclables et durables et en perpétuant l'apprentissage des techniques traditionnelles. » - Rémi Bonnefoy et Geoffrey Martin – Chefs d'entreprise.

Prix transmission et apprentissage : Entreprise Payaud (Rhône)

Remis par Clément Granjon, Responsable des partenariats Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes et Dominique Guiseppin, Président de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

Artisans depuis plusieurs générations en charpente, couverture, ferblanterie, l'entreprise Payaud située à Chaponnay, est essentiellement reconnue pour ses interventions sur les charpentes traditionnelles et charpentes industrielles.

« Nous sommes heureux d'être acteurs de l'embellissement de nos régions, de respecter la mise en œuvre des matériaux traditionnels et de restituer le patrimoine, notre passion » - Stéphane Payaud – Chef d'entreprise.

Prix coup de cœur du jury : Décor Evasion (Haute-Savoie)

Remis par Marie-Hélène CHATEAU, Présidente de Patrimoine Aurhalpin

Aline Morancho a créé Décor Evasion, entreprise individuelle, en 2017, à Allèves. Son objectif est de faire connaître davantage sa spécificité et son savoir-faire dans l'utilisation des techniques anciennes et des matériaux écologiques et non toxiques, pour développer son entreprise et embaucher à moyens termes un salarié pour lui transmettre son savoir-faire.

« J'envisage, dès que possible, de former un apprenti au métier de Peintre en Décor en lui transmettant tout particulièrement mon savoir-faire lié à l'utilisation des techniques pratiquées par nos anciens, qui connaissaient leur vertus uniques, à commencer par leur beauté et leur grande résistance. » – Aline Morancho – Cheffe d'entreprise.

Prix Jury populaire : Les ateliers de Nicolas Druelle (Ardèche)

Remis par Julien Dailly, Responsable du pôle Entrepreneurs Groupama Rhône-Alpes-Auvergne

L'entreprise a été créée en 2018 par Nicolas Druelle à Vinzieux. Il s'applique à travailler des matériaux naturels, tels que le chaux-chanvre en isolation ou encore la paille. Sa devise : des matériaux sains pour un habitat sain.

« L'entreprise n'a que deux ans d'existence, mais de beaux chantiers à son actif, des façades à la chaux en rejointoient manuel, une « œuvre de l'eau », trois sculptures pour le Pont d'arc Patrimoine Mondiale de l'Unesco, mais aussi un chantier à Conques « un des plus beaux villages de France ». Nicolas Druelle – Chef d'entreprise

À propos de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment.

Chiffres clés à retenir en Auvergne - Rhône-Alpes : 68 000 entreprises artisanales, 138 000 actifs, dont 8 100 apprentis, 10,5 milliards de chiffre d'affaires.

Contact presse : Sandrine Bouton - Chargée de communication - Tél. 04 78 33 46 46
s.bouton@capeb-auvergne-rhone-alpes.fr - <http://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes> / [@capebaura](https://twitter.com/capebaura) (twitter)